



Impossible de fixer la date et l'heure de l'edl de sortie

Par **tchantchan**, le **16/07/2011** à **09:54**

Bonjour,

je vous remercie pour les reponses je pense que je vais avoir vraiment un problème avec mes propriétaires en effet je suis allée les voir directement pour fixer le rendez vous et l'heure pour l'état des lieux de sortie ils trouvent toutes les excuses possible pour ne pas fixer cette date alors une fois c'est qu'il travaille (vendanges) et maintenant ils sont à la recherche d'une agence immobiliere car celle qu'ils avaient pris pour établir le bail ne fait plus de location. ils me prennent vraiment pour une idiote et lorsque je leur ai dit que je ferai appel à un huissier et que les frais seront partagés ils se sont mis à rire en disant qu'ils ne déboursaient pas un sous.

Que dois je faire ?

pourriez vous m'envoyer l'article de loi qui précise que les frais sont à partagés

je voulais leur envoyé un courrier R/AR en leur fixant le rendez vous et en leur demandant une reponse par ecris car nous sommes déjà le 18/07 et mon préavis arrive à échéance le 15/08/2011